



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 18 mars 2025

OBJET :

DE-25-03-1-05) SURCHARGE FONCIERE AU BENEFICE DE LA SOCIETE VINCEM POUR L'OPERATION D'ACQUISITION- AMELIORATION D'UN LOGEMENT SOCIAL SIS, 7 RUE DE LA RENARDIERE (LOT N°6) A VINCENNES

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi dix-huit mars à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 06 mars 2025 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT, Maire.

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, Mme VALVERDE, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN, M. GAGNY.

Absents excusés : Mme MARTIN (pouvoir à M. BENSOUSSAN), M. TOURNE (pouvoir à Mme VOISIN), M. BEAUFRÈRE-GOURDY (pouvoir à Mme SÉGURET), M. BOUKOBZA (pouvoir à M. BONAVENTURE).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250318-lmc1H12886H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/03/2025
Date de Publication : 20/03/2025

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 12 décembre 2023 par l'établissement public Paris Est Marne & Bois ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023, approuvant le contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025 ;

Vu l'acquisition-amélioration par la société VINCEM d'un logement social (PLUS), lot 6, sis, 7 rue de la Renardière à Vincennes ;

Considérant que la société VINCEM sollicite auprès de la Ville une subvention pour surcharge foncière d'un montant de quarante mille euros (40.000 €) afin d'assurer l'équilibre financier de cette opération ;

Considérant l'intérêt de la Ville à favoriser la réalisation de logements sociaux sur son territoire ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 13 mars 2025,

D É L I B È R E

à l'unanimité, (5 ne prennent pas part au vote : Mme LIBERT, MM. LEBEAU, BEAUFRÈRE-GOURDY, GIRARD, LAFON,)

ARTICLE I : Attribue à la société VINCEM une subvention pour surcharge foncière d'un montant de quarante mille euros (40.000€) afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération d'acquisition-amélioration d'un logement social (PLUS), lot 6, sis, 7 rue de la Renardière à Vincennes.

ARTICLE II : Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire de séance
Signé

Le Maire
Signé